

Action publique 2022 s'inscrit dans la logique brutale des réformes qui l'ont précédée. Tout ce qui avait été construit patiemment, se fissure, se casse, et va même jusqu'à disparaître. Sous le nom de code « Action publique 2022 », les moyens humains, les structures et le service public de la culture pour toutes et tous en prennent encore un sacré coup.

Faute d'ambition et d'imagination, de dialogue et de négociations, de crédits suffisants, de personnels, de considération du travail, les politiques publiques culturelles sont sacrifiées sur l'autel du profit. La société et les solidarités ne peuvent que pâtir de tels choix.

Certes, il faut réorganiser l'**administration centrale du ministère de la Culture**, mais il ne faut pas la réduire à une entité hors-sol comme l'exige le président de la république.

Notre société fortement divisée a besoin d'une administration forte qui assure la cohérence des politiques publiques culturelles, et un égal accès au service public de la Culture à tous, sur l'ensemble du territoire.

La volonté d'affaiblir notre ministère en l'éclatant façon puzzle ne fait que diminuer sa capacité de contrôle et de coordination. De plus, en multipliant les décideurs on multiplie aussi les risques de corruption.

Avec l'externalisation des missions, des outils, on lui retire toute possibilité d'action, de réaction ou d'ajustement des politiques qu'il doit porter.

La CGT revendique des politiques publiques culturelles fortes clairement assumées par la puissance publique et insiste encore sur le rôle de l'Etat. Ainsi, face au dogme libéral du désengagement de l'Etat et aux renoncements répétés du gouvernement caractérisés par la "réforme de l'Etat" et la "réforme territoriale", nous devons agir pour le renforcement et la refondation d'un ministère de la culture en pleine capacité de développer toutes les coopérations nécessaires avec les collectivités territoriales. Il en va en effet du droit fondamental de toutes et de tous à la culture sur l'ensemble du territoire et de l'efficacité de l'intervention publique contre toute forme d'exclusion et de discrimination.

On le voit, notre société a besoin d'un service public culturel fort, prêt à répondre aux attentes immenses de nos concitoyens et des usagers.

La demande de démocratisation de notre société est très importante. Elle s'exprime de plus en plus par des voies nouvelles et, notamment, à travers les réseaux sociaux. Elle met néanmoins comme jamais en exergue l'urgence de défendre, sans aucune concession, la liberté d'expression et de création, la liberté de la presse et le pluralisme de l'information. Et là encore, les responsabilités publiques sont directement interrogées. Le retour en force et décomplexé de la censure, le poids des monopoles et la pression constante de la pensée unique menacent les artistes et les créateurs, les professionnels et les acteurs de la culture comme les journalistes.

Mais ces professions sont également sévèrement touchées par les politiques d'austérité et les coupes claires dans les subventions publiques voire leurs suppressions. Ces orientations désastreuses ont déjà détruit des dizaines de milliers d'emplois. Elles constituent un non sens et un gâchis économique et humain, et une faute quant au développement de notre pays et à l'aménagement du territoire. Nous devons obtenir l'arrêt immédiat de ces politiques de casse.

La CGT revendique une politique budgétaire nouvelle et ambitieuse pour la culture ; un plan d'investissement pour la culture ; un investissement pour l'avenir. Toute la CGT reste mobilisée pour l'essor d'une démocratie culturelle dans les idées mais aussi concrètement dans les faits et au plus près

de la réalité au quotidien. Elle persiste dans la revendication d'une loi d'orientation et de programmation pour la culture.

Mais, à la CGT, nous pensons qu'arrêter le bras des casseurs n'est pas suffisant. Exigeons et apportons ensemble, par et avec tous, de profondes transformations aux politiques culturelles.

Nous vivons dans un monde en très rapide évolution, nous vivons même des mutations inouïes. Nos combats pour la culture, c'est finalement permettre à chacun d'être pleinement présent au monde, pleinement acteur de sa transformation. La construction d'un autre avenir passe inévitablement par là où elle ne se produira pas.

A son 48ème congrès, à Lille en avril 2006, la CGT adoptait une décision portant l'exigence d'une « nouvelle démocratie culturelle ». Cette décision essentielle à l'originalité de notre démarche syndicale, et dont nous nous revendiquons avec fierté et persévérance, s'inscrit pleinement dans la longue histoire de notre confédération.

La CGT réaffirme que la démocratie sociale et la démocratie culturelle sont les deux piliers du projet de société que nous portons.

Vive la Culture, Vive la cgt ! Et que vive le 52è congrès !